

<b>Compte Rendu du Conseil d'École du jeudi 12 novembre 2015</b>
--

Sont présents :

Monsieur Mauffrey (mairie).

Monsieur Maille (adjoint aux travaux)

Monsieur Couturier (adjoint aux finances et personnel)

Madame Bonnetête (adjointe aux affaires scolaires).

Mesdames Marette, Garrouste, Serrecchia, Verport (APEI).

Mesdames Falourd, Ychard, Messieurs Chapeyrou, Roussel (FCPE).

Mesdames Asperti, Azevedo, Grosdenier, Pariset (enseignantes).

Messieurs Challat, Crenner, Duplessis, Mourot, Roberdeau, Vacher (enseignants).

Madame Groussin (RASED).

Est excusée :

Madame Séchet, Inspectrice de l'Education Nationale.

Est absente :

Madame Bouix, DDEN.

**1. Proclamation des résultats des élections et installation du nouveau conseil d'école.**

Taux de participation : 46 % (51 % en 2014, 46 % en 2013). Merci pour cette mobilisation.

Présentation des personnes élues APEI et FCPE.

Présentation des nouveaux enseignants : Mme Grosdenier (ZIL) et Mr Mourot (CLIS).

**2. Établissement du règlement intérieur du conseil d'école.**

- Etude des attributions du conseil d'école : vote du règlement intérieur, suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions intéressant la vie de l'école (les actions pédagogiques entreprises, les activités périscolaires, l'hygiène scolaire, la protection et la sécurité des enfants dans le cadre scolaire et périscolaire).
- Précisions sur l'échéancier : communication des points à proposer à l'ordre du jour 15 jours avant la date du conseil d'école, la convocation est envoyée 8 jours avant. Le deuxième conseil d'école se réunira le 17/03 et le dernier le 23/06.
- Modalités des délibérations : vote à main levée.
- Diffusion du compte rendu : affichage à la mairie, au Petit Breuil, à l'école ; publication sur le site Internet de l'école.

**3. Physionomie et fonctionnement de l'école.**

- Répartition des classes :

Mme Azévédo CP = 28 ; Mr Roberdeau CE1 = 25 ; Mr Duplessis CE1/CE2 = 25 (6+19) ; Mme Asperti CE2/CM1 = 25 (12+13) ; Mr Challat CM1 = 26 ; Mme Pariset CM2 = 23 ; Mr Crenner CM2 = 27 ; Mr Mourot CLIS = 12.

Mme Tuffereau complète le temps de décharge de direction dans la classe de Mr Crenner (le mardi) et en complément de service dans la classe de Mme Pariset (le vendredi).

Mme Heinen apporte son aide en classe de CLIS. Mesdames Ravon et Stubbs accompagnent individuellement chacune un élève.

L'école bénéficie d'un poste de maître supplémentaire (Mr Vacher) ; Il intervient principalement en co-animation avec le maître de la classe.

La psychologue scolaire est Mme Bard.

Le RASED est présenté par Mme Groussin. Il est composé d'une psychologue scolaire, d'une maîtresse E (difficultés pédagogiques) et d'une maîtresse G (difficultés motrices) qui est en formation

et qui prendra ses fonctions en cours d'année. Le RASED intervient potentiellement sur 41 classes de la circonscription soit 941 élèves et son intervention est davantage ciblée au cycle II.

Des remerciements sont adressés à la mairie pour la subvention octroyée au fonctionnement du RASED.

Les enseignants prennent en compte les remarques des parents sur le fait que les élèves sortent quelques fois en retard.

- Sécurité : l'exercice d'évacuation a été réalisé le 11/09, toutes les consignes ont été respectées. Un exercice de confinement aura lieu en cours d'année.
- Surveillance de la récréation.

- Deux enseignants sont de service pour la surveillance de la cour à chaque accueil et à chaque récréation. Le tableau de service est présenté.

Des explications sont données quant à l'utilisation de la structure de jeux : les petits sont autorisés le matin et les grands l'après-midi.

A la fin de chaque récréation, un élève de CM2 bloque l'entrée des toilettes pour éviter leur accès au moment de la sonnerie mais les enseignants restent bien évidemment garants de cette surveillance. Les enseignants précisent qu'ils referont passer l'information auprès des élèves (notamment les petits) pour les inciter à aller aux toilettes au début de la récréation et non au moment de la sonnerie.

- Plan vigipirate.

La porte est fermée à clef. En cas de retard, les familles doivent appeler l'école pour qu'on puisse venir leur ouvrir le portail. Cela doit être exceptionnel car cela génère du dérangement.

#### **4. Vote du règlement intérieur de l'école.**

Le règlement intérieur de l'école est adopté à l'unanimité. Il est distribué à chaque parent avec accusé de réception.

#### **5. Compte rendu financier de la coopérative.**

Le compte rendu financier 2014-2015 a été validé par l'OCCE. Il présente un excédent de 2794 €. Un grand merci à chacun pour son implication dans la vie de l'école.

La coopérative scolaire ne permet pas de couvrir le financement de toutes les activités, elle ne peut pas assurer la gratuité totale des sorties scolaires. En règle générale, les transports seront à la charge de la coopérative et les entrées à la charge des familles.

#### **6. Actions pédagogiques.**

- Chaque enseignant a rencontré les parents qui viennent nombreux aux réunions de rentrée.
- Bilan classe de mer.

Le séjour s'est passé idéalement, avec des activités intéressantes, les enfants se sont bien comportés, cela a fédéré le groupe. Un album photo sera proposé aux parents.

A la question de comment les enfants ont été choisis pour partir en classe de mer, M. Crenner rappelle que dès le conseil d'école du mois de juin, il précisait que la répartition des élèves ne s'était pas faite sur le critère « classe de mer » mais sur des critères pédagogiques. Mme Bonnetête précise que la mairie n'intervient pas dans la répartition pédagogique des classes.

Il n'est pas possible d'envisager qu'un niveau complet parte, du fait des doubles niveaux et également pour laisser le choix aux enseignants de s'engager ou pas dans une classe transplantée. De plus ce projet ne pouvant être renouvelé chaque année, il y aura toujours des élèves qui n'auront pas l'opportunité de partir.

Mme Pariset précise que d'autres projets se mènent dans les classes et qu'ils méritent tout autant d'être valorisés.

Mr Challat remercie la mairie pour la ligne budgétaire votée et les budgets débloqués par les associations de parents.

- Activités sportives :
  - Les cinquièmes olympiades se sont très bien déroulées grâce à l'implication de tous.
- Activités culturelles :

- La semaine du goût : les classes ont bénéficié soit d'une visite, soit de l'intervention de professionnels.
- Nettoyons la nature. Tous les élèves se sont impliqués.  
Mme Ychard demande si Leclerc, porteur de l'action, ne pourrait pas offrir le goûter.  
Mr Crenner posera la question lors du bilan qu'il doit envoyer.
- Ecole et cinéma (classes de Mr Crenner et Mr Challat) et des sorties à La Coursive au CAC sont envisagées.
- La grande lessive. Il s'agissait d'une exposition éphémère de productions artistiques d'élèves à l'entrée de l'école. Elle s'est tenue 15 octobre et avait pour thème « Tête à l'envers ».

## 7. Calendrier des manifestations.

- Fort Monnet : 12/02.
- Fête de l'école : 01/07.

## 8. Questions à la Municipalité.

- Remerciements conjoints pour l'aménagement de la cour.  
Mr Crenner remercie vivement au nom de l'équipe enseignante et conjointement avec les associations des parents d'élèves pour les investissements concernant l'aménagement de la cour.  
Mr Mauffrey remercie à son tour ses trois adjoints pour leur investissement.
- Trombinoscope des agents municipaux.  
Il a été distribué aux familles des enfants de l'école maternelle et pas à celles de l'école élémentaire. Mme Bonnetête précise que la demande émanait seulement des parents qui découvrent l'école et les agents municipaux.
- Aménagements de la salle de restauration.  
Mr Mauffrey précise qu'ont été installés des tables adaptées pour les petits, des claustras mais qu'il est conscient que cela ne suffit pas à diminuer le volume sonore. L'équipe municipale travaille sur le sujet.  
Mr Mauffrey précise qu'il y a beaucoup d'incivilités de la part de quelques perturbateurs : l'idée d'une commission commune entre des associations des parents d'élèves, le personnel communal, les enseignants et quelques enfants est à mûrir.  
Les enfants n'ont peut-être pas une lisibilité très claire des règles à respecter. Les enseignants proposent leur collaboration avec l'équipe communale.
- Sécurité à la sortie de l'école  
Les représentants de l'APEI déplore le fait qu'il n'y ait plus d'agent municipal pour la sécurité à la sortie du carrefour de l'école maternelle.  
Mr Mauffrey informe que l'agent a repris ses fonctions récemment et qu'il devrait de nouveau assurer la sécurité.
- Projets de travaux et d'investissement en équipements.  
La mairie a investi dans le mobilier de deux classes cette année et prévoit l'équipement d'autres classes en 2016.  
Mr Maille précise que l'équipe municipale est au courant des différents travaux à réaliser dans les locaux de l'école ; il s'agit d'un chantier de longue haleine.
- Activités périscolaires  
Lors des APS, certains élèves se trouvent à la garderie et non en activité. Mme Bonnetête re-ferra passer le message à la responsable des APS.

Le directeur



H. CRENNER

La secrétaire de séance

Vanessa Pariset